L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 75 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 5 MAI 1893.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, pots une, vases, porcelaine, cristaux, objets en nacre et objets d'art, s'adresseront au soussigné qui paiera le prix le plus élevé au n'importe quoi au No 433 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 avril—2m

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE d'emploi.—Un homme marié désire trouver un emploi comme homme de peine. S'adresser L. C., à l'Abeille. 3m 1—1f

DEMANDE d'emploi.—Par une femme mariée comme femme de ménage, cuisinière ou repasseuse. S'adresser, 30 Toulouse. 5 mai—1f

DEMANDES.

ON demande.—Une bonne d'enfants au No 94 Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 5 mai—

UNE bonne d'enfant qui devra coucher à la maison. 187 rue Chestnut, près Washington. 5 mai—1f

ON demande une femme de couleur comme bonne d'enfants pour la campagne, parlant français et anglais. Bons gages. S'adresser 245 Esplana e, de 9 à 10 M. à midi, excepté le samedi. 5 mai—7f

ON demande—Un barbier rue Carondelet No 6. Jules Maillevin. 4 mai—3f

A VENDRE.

A VENDRE pour cause de départ, une grocerie bien achalandée avec Bail. S'adresser sur les lieux, coin Toulouse et Bourgogne. A. SARTHOU. 2 mai—1 semaine.

A VENDRE.—Café bien achalandé. Bonnes affaires données pour vendre. S'adresser, 107 Decatur, coin St-Louis. 21avril—2mois

PIANO à vendre pour cause de départ. S'adresser à W. F., bureau de l'Abeille. 5 avril—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Herbert Marsden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,948—Division D. Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, présente une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herbert Marsden, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent prétendre droit à l'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 mai—4 9 13

Succession de Nime A. P. Groux-Fornes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,410—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Wilhelmine Weunsun, veuve de John R. Weunsun, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 mai—4 8 13

Succession de John L. Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,041—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Wilhelmine Weunsun, veuve de John R. Weunsun, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 mai—4 8 13

Succession de Marie Caroline Prats, veuve de Jr. del Nodal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,943—Division A.—Attendu que Manuel del Nodal, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Marie Caroline Prats veuve de Jr. del Nodal, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
4 mai—4 8 13

Succession de Chas. Rentz Senneman et Rosine Senneman, née Fagot, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,907—Division B.—Attendu que Louis Oscar Senneman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rosine Senneman, née Fagot, sa femme, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 avril—29 mai 3 7

Succession de Philip Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,952—Division C.—Attendu que Adam Frank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Frank, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—2 7 mai

Succession de Mary Fannie Watts ou Fannie Peche d.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,023, Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Sarah Ann Watts, exécutrice testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28 mai 2 7

Succession de William Devlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,586—Division A.—Attendu que J. Nunez Rodriguez a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Devlin décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—mai 2 7

Succession de Firmin Levescouet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,082—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Angèle Cousin, administratrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—mai 2 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 38,945—Division D. A M. Victor vs. succession de Pierre Carondelet.—Que la cession des biens faite par A. Henry Victor soit accepté par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une citation des dits créanciers soit convoquée et tenue, conformément à la loi, par devant Théophile Cotonio, notaire public en cette ville, commençant le 7 mai 1893 à 11 heures A. M.; que W. C. Dufour, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour que toutes procédures contre la personne et les biens du dit A. Henry Victor soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 3 mai 1893.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
5 mai—3f au 7jui.

James C. Munroe vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 37,121.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 mai—3 7 12

Conrad Wendenburg vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,149.—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en sont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 mai—3 7 12

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,952—Division C.—Attendu que Adam Frank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Frank, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—2 7 mai

Succession de Philip Frank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,952—Division C.—Attendu que Adam Frank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Frank, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concourir d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 avril—28—2 7 mai

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN.
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.
—ET—
L'EDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.
—ET—
BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET SIENNVILLE.
EDITION QUOTIDIENNE.
UN AN.....$12 00
SIX MOIS.....6 00
TROIS MOIS.....3 00
UN MOIS.....1 00
EDITION HEBDOMADAIRE.
UN AN.....$3 00
SIX MOIS.....1 50
QUATRE MOIS.....1 00
On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.
L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE,
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires entrantes dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
Bureaux et Ateliers,
75,.....CHARTRES.....75

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une table de billard, accessoires, etc.

Miles Rose et Eliza Book vs George Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,601—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux d'après désignés, le LUNDI, 15 mai 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Une table de billard et accessoires, une pendule, un parevent, une petite table, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
3 mai—3 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété de valeur sise Peyfarre entre Camp et Magnolia, la rue à l'ouvrière étant la rue Calliope.

Charles F. Holden vs ses créanciers No 35,900.

Eureka Homestead Society vs Charles H. Holden, No 37,173.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un jugement de vente rendu et signé le 2 mai 1893, dans l'affaire premièrement mentionnée et d'un writ de fieri facias contre Charles H. Holden dans l'affaire secondement mentionnée, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rée de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot désigné par le numéro annicinal 158, borné par les rues Peyfarre, Calliope, Camp et Macarine, le dit lot étant désigné par le No 45 et mesurant vingt-cinq pieds et six pouces de face à la rue Peyfarre sur une profondeur de cent trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, au pied américain, conformément à un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 7 septembre 1891 et annexé pour référence à un acte de vente pardevant M. T. Dagney, notaire, en date du 14 septembre 1891. Le dit lot étant élevé par le dit Holden sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, en date du 4 mai 1846 et annexé à un acte pardevant D. S. McCoy, notaire, le 10 mai 1846.

Une moitié indivise de la susdite propriété livrée dans l'affaire de l'Eureka ci-dessus No 35,900, et une moitié indivise de la susdite propriété saisie par un writ de fieri facias dans l'affaire No 37,175.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 21 28—mai 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété astreignante du sixième district, portant le numéro municipal No 195 rue Marengo.

Sur des conditions de crédit.

Thomas Duffy vs William R. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges servitudes et appartenances, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Marengo, Carondelet, Racoons et Chandelleurs, le dit îlot étant le No 3, sur une superficie et un arpentage faits par F. A. d'Hémécourt, géomètre-voyer de la ville, daté le 4 janvier 1892 : le dit lot de dix pieds de terre commence à une distance de quarante-sept pieds de l'encoignure de rue Carondelet et Marengo, et mesure, en mesure anglaise, cinquante deux pieds six pouces de face à la rue Marengo, la même largeur au fond, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de plaignant, d'après un acte passé pardevant Jas C. Pollock, notaire public, le 9 janvier 1892 (Titre enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 140, folio 431).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant pour payer le réclamation de plaignant maintenant due, disant dans le cas, cinq cents piastres ($2,500) avec 6 0/0 d'intérêt par an du 11 janvier 1892 jusqu'à paiement, 5 0/0 sur le dit montant pour honoraires d'avocat et les frais de procès et de vente à dites frais ci-dessus mentionnés.

2° Et sur des termes de crédit pour faire (au montant de l'enchère) le paiement de deux autres notes de la même date du 11 janvier 1892 pour $2,500 chacun, payables respectivement à 2 et 3 ans après leur date, et portant intérêt à raison de 6 0/0 par an, du 11 janvier 1892 jusqu'à paiement final, et garantie par hypothèque du vendeur sur la dite propriété concurremment avec la réclamation du plaignant. L'acquéreur fournira ses billes à garantie par lui et hypothèque sur la propriété vendue, avec les cautions de garantie usuelles, sans nov. etc.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7avril—7 14 21 28 mai 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Cinquième district.

Frank Beck vs Mary T. Walker, femme d'Eugène B. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,490.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant et qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, étant gâté par le numéro cinq, dans l'îlot No 56 (maintenant îlot No 85) lequel est borné par les rues Magnan, Rue Bagatelle, Marais et Alix, et mesure au pied français trente pieds de face à la rue Magnan sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot conformément à un plan fait par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 18 mars 1883 et déposé dans l'étude de Pierre Lanoix, notaire, comme plan No 23 du livre de plans No 4 bis.

Acquis par le défendeur en Mme Walker par achat du plaignant d'après un acte passé pardevant C. Wenck, notaire, le 10 février 1892 (titre enregistré au bureau des transfertis, livre 141, folio 436.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 avril—13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail, etc.

Martin J. Schwarz vs. Jos. H. Mauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux d'après désignés, le SAMEDI, 13 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

Tous les droits, titre et l'intérêt du défendeur dans et au bail fait entre lui et le plaignant Martin J. Schwarz, daté le 1er de Février 1893 et finissant le 31 janvier 1894 à un loyer mensuel de $25 du local situé au coin nord est de la rue Clairborne et de l'avenue Ta'ame.

Tout le droit d'occupation du dit local de la date de la vente jusqu'au 31 janvier 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2mai—2 5 10 13

PAR LE CONSTABLE.

Happy Jack Grocery, F. A. Godfrey, Propriétaire, vs A Ramsey et femme.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 23,576—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 9 mai 1893, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un cheval gris marron.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
27 avril—27—2 9 mai

Fortunate Grece vs. Mme T. Tapata, femme divorcée de A. Garc a.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No 23,577—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 9me jour de mai 1893, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles meublant, un piano et tonneau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
26 avril—2 9 mai

Jackson Brewing Co. vs S. W. Gray.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans.—No 17,239.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, St. Ellen, Banquette et Ste. Claire, ou Bienville et C'est, dans le second district de cette ville, le MARDI 9 mai 1893 à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Tout et particulièrement le droit ou droits d'action que le défendeur S. W. Gray pourrait avoir contre le dit Jackson, cette ville, comme il appert décrit, dans l'affaire No 26,652, du docket de la Ville, section D, District pour la paroisse d'Orléans, intitulée Shepherd W. Gray vs. David Jackson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour, de Cité de la Nouvelle-Orléans.
26 avril—29—4 5 mai

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée portant le numéro municipal No 544 de la rue Gravier.

Ellen Burke, autorisée vs les mineurs Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 38,790.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux d'après désignés, le LUNDI, 15 mai 1893, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui s'y trouvent, y appartenant et quelques autres, situé dans le Premier District de cette ville, dans le cadre d'îlot borné par les rues Gravier, Delhonde et Dupomet, Rochepilare et Perdido, désigné par le No 27 et mesurant trente deux pieds de largeur sur trente deux vingt-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les bâtisses sur le dit terrain sont désignées par le numéro municipal No 544 rue Gravier.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mai—5 12 19 26—juin 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'hôtel, etc., dans une succession.

E. Abraham and Son vs. François Chapuis.

DIX-SEPTIÈME COUR DE DISTRICT de Judicialie, Orléans.—No 540—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Dix-Septième Cour de District Judiciaire, paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, au rée de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant et qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, étant gâté par le numéro cinq, dans l'îlot No 56 (maintenant îlot No 85) lequel est borné par les rues Magnan, Rue Bagatelle, Marais et Alix, et mesure au pied français trente pieds de face à la rue Magnan sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot conformément à un plan fait par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 18 mars 1883 et déposé dans l'étude de Pierre Lanoix, notaire, comme plan No 23 du livre de plans No 4 bis.

Acquis par le défendeur Mme Walker par achat du plaignant d'après un acte passé pardevant C. Wenck, notaire, le 10 février 1892 (titre enregistré au bureau des transfertis, livre 141, folio 436.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 avril—13 20 27—mai 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Philippeaux et Neuvième, lot borné par les dites rues et les rues Maintième et St. Thomas.

George Schoenermann vs Celestin J. Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 38,451.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 10 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le Quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot No 26 bis, rues Neuvième, Chippewa, St-Thomas, Jackson, et Hallstone, et désignés par les numéros 7 et 8 sur un plan dressé par Jos. Buisson, voyer, daté le 10 juin 1841 et déposé dans l'étude de Jos. Buisson, notaire, le 26 mai 1842 et annexé à un acte pardevant D. S. McCoy, notaire, le 10 mai 1846 et déposé dans l'étude de William Christy, notaire public en cette ville, le 14 mai 1846 et annexé à un acte pardevant D. S. McCoy, notaire, le 10 mai 1846.

Une moitié indivise de la susdite propriété livrée dans l'affaire de l'Eureka ci-dessus No 35,900, et une moitié indivise de la susdite propriété saisie par un writ de fieri facias dans l'affaire No 37,175.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 21 28—mai 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

E. L. Bemis vs. Moses Grant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,121—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St-Charles, au rée de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 17 mai 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot désigné par le numéro 7 (2 Anna) et mesurant cent pieds de face à la rue Dryades sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le dit lot étant désigné par les Nos 1 et 2 dans le plan de A. J. d'Hémécourt, géomètre-voyer de la ville, en date du 2 août 1883 et mesurant chacun 50 pieds de face à la rue Dryades sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un autre certain lot de terre, avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Palmyre, sur 150 pieds de face à la rue Palmyre, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant le cinquième lot à partir du coin de la rue Palmyre et Dorgenois.

3° Un autre certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Palmyre, Broad, Dorgenois et Palmyre, sur 150 pieds de face à la rue Palmyre, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant le cinquième lot à partir du coin de la rue Palmyre et Dorgenois.

5° Un autre certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 14 de l'îlot No 33 de la ville, borné par l'avenue Louisiana, les rues St-Denis, Sixième et Seconde, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Andrew sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

6° Un autre certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot 5 sur la rue Sixième, St-David, Dublin et Dante, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 12, de l'îlot No 33 de la ville, et touchant et mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Sixième, et s'étendant en profondeur à travers de l'îlot à la rue Dante, sur lesquels ils ont une profondeur de 27 pieds et 3 pouces sur une profondeur de 120 pieds et 3 pouces sur la ligne de cette rue, et 27 pieds 3 pouces sur la ligne de la rue St-Patrick; 156 pieds 3 pouces sur la ligne de district à entrer, 154 pieds 3 pouces sur la ligne de Dante, et 27 pieds 3 pouces sur la ligne de la rue St-Patrick, comprenant les lots Nos 5 et 6, et 15 pieds 10 pouces sur la ligne de la rue St-Patrick, et 15 pieds 10 pouces sur la ligne de la rue Dante, et 27 pieds 3 pouces sur la ligne de la rue St-Patrick, comprenant les lots 7 et 12.

Conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, sera frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer en outre de son prix d'achète les taxes dues et exigibles en 1893. Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour leur les vente.

Mme A. S. BRAUD Cédante de la Banque et domicile nommée, jure solennellement que l'acte qui précède est sincère, et ne dit rien de son hypothèque et de son dépôt.
A. E BRAUD, Cédante.
Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31 décembre 1892.
ANT. DORIGOUST, Notaire.
1 janv—

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Très opportunément vu la saison, au coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Erato.

LUNDI, 15 MAI.

Une excellente occasion pour les confiseurs et ceux qui trouveraient cette vente. Tout le contenu de la confiserie et de la saison de crèmes à la glace de dame, Mr. Meldonn, comprenant les dernières améliorations, une machine avec moteur et courroies, un dynamo, une magnifique fontaine à soda, (R. M. Green & Co.) avec compteur, machine à mélange installations, belles vitrines, étagères électriques et accessoires, lustres. Range Monarch et accessoires. Date de l'affaire de Gas F. Holden vs ses créanciers—No 37,628—Cour Civile de District et pour la paroisse d'Orléans, Div. D.

PAR A. BRIGNONI, Encanteur—Bureau, No 464 Royale et rue Royale. LUNDI, 15 mai 1893, à 11 heures A. M. au coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Erato, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 28 avril 1893, la propriété ci-après décrite, savoir :

Tout le fonds de commerce contenu sur les dernes fabriquée, savoir : une fontaine à soda (R. M. Green & Co.) avec compteur, installation complète (chaude machine) ait porte-verres et six verres complets, 12 cuillères, 1 cuillère à Aurora, 1 coff e fort Diebold, 1 desk de bureau, 1 table à cendrier, 1 compteur circulaire et 2 vitrines, 1 paire balances à cendrier, 1 compteur (grand desk register) 1 vitrine de 25 pieds, 1 grand desk (standing desk) en chêne, 1 lot de linge de table et de lit, 1 table à billards, 1 une grande table en chêne, 24 C. B. Cherry, 1 bentet en chêne, 1 certaine théorique, moteur (shaking) et courroies, 4 lustres, 8 lumières, 17 cadres de tableaux, 60 assiettes à crème, 1 machine à pour et trente deux objets de fantaisie, 1 fourneau (range) monarch et accessoire, une table à cendrier avec deux ou six marbre, un filtre en pierre, 1 table à cendrier, 1 lot de glacières, 1 four et tourtières, rouleaux articles, ustensiles, bocaux à cendrier, 1 paire de balances à plateforme, 1 vitrine, 6 lustres électriques, etc. 1 Boiler, machine à crème de glace, 1 machine, 1 fermeuse de glace, 1 marchand et accessoires, 1 tourneuse, 1 Dynamo, 1 glacière, 24 sorbets, 27 sorbetières cerises, 1 tente, 50 pieds de tuyau. Le tout à vendre en lots, conformément à un inventaire enregistré.

Ce dit—Comptant.
2 mai—3 4 7 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Coffre-fort de Diebold, Meubles de Bureau, Livres de loi et autres effets.

A L'ENCAN.

Au No 23 rue Carondelet, près Commune.

MARDI, 9 MAI.

W. H. Stuart et als. vs John Klein et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 36,452—Division C.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau No 49 rue Royale, MARDI, 9 mai, à 11 heures A. M., au coin No 23 rue Carondelet, près Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 26 avril 1893, il sera vendu à l'encan, biens meubles, conformément à un inventaire déposé à la Cour, à savoir :

Un splendide coffre-fort à combinaisons, à porte double, "marque Diebold," meubles de bureau chaises de bureau. Les autres de la Louisiane de la Louisiane de 1852, 1853, 1854 et 1860 à 1870 inclusivement. Le Code Civil et de la Louisiane, vols. 22 à 19 et 20 à 24 et autres livres.

Conditions de la vente—Comptant.
29 avril—29 30—mai 3 9

VENTE DE SYNDIC.

Dans l'affaire de Walter Scott vs ses créanciers.

Tout le contenu de marchandise de l'établissement bien connu de

PAPIERS A TAPISSERIE de Walter Scott.

—Aussi—

Un lot de comptoir à recevoir.

No 278 avenue St Charles, près Calliope.

MARDI, 11 MAI 1893

Walter Scott vs ses créanciers.

No 37,441—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT BRIGNONI, encante